

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 3 juin 2014 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire
Monsieur Dany Quirion

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière
agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres
du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-06-145 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur
Stéphane Quirion. et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Le point varia (33) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 6 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15
ET 27 MAI 2014

LÉGISLATION

4. AUTORISATION VENTE ALCOOL EXPOSITION
AGRICOLE
5. INSTALLATION DE CHAPITEAU PAR L'EXPOSITION
AGRICOLE

FINANCES

6. COMPTES DU MOIS

7. DÉPÔT : RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF AU 30 MAI
8. AVIS DE MOTION AFIN D'ADOPTER UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT TRAVAUX RUE CHAMPAGNE / BEAUDOIN
9. PERMISSION POUR AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN PUBLIC
10. DEMANDE POUR LA RÉPARATION DE L'ASPHALTE COUR DE L'ÉGLISE
11. DEMANDE DE GRATUITÉ DE LOCAUX : ALPHARE
12. RENOUVELLEMENT CONTRAT CENTREX : TÉLÉBEC

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE - TRAVAUX

13. DEMANDE DE RELOCALISATION RUISSEAU FOLEY
14. DEMANDE DE RECCORDEMENT EAUX PLUVIALES : ÉRIC GOSSELIN
15. MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT WSP TRAVAUX RUES GRÉGOIRE / LACHANCE
16. GRADIN TERRAIN SOCCER
17. AFFICHAGE GARAGE MUNICIPAL
18. AFFICHE TERRAIN A VENDRE

URBANISME

19. VENTE DE TERRAIN : RENÉ CHAMPAGNE
20. VENTE DE TERRAIN : DIANE BÉGIN
21. VENTE DE TERRAIN ÉTIENNE BILODEAU
22. PROJET DE DÉVELOPPEMENT : ATTESTATION DE CONFORMITÉ
23. CIRCULATION RUE ENNIS

LOISIRS

24. DEMANDE DE PARTICIPATION FÊTE DU 21 JUIN
25. RADIO DE COMMUNICATION FM
26. ENGAGEMENT DES MONITEURS O.T.J.
27. SABLE POUR TERRAIN VOLLEYBALL

HYGIÈNE DU MILIEU

28.DOSSIER LAC SUCC. PELCHAT

29.PROJET GARDERIE

30.DEMANDE D'ÉVALUATION TERRAIN LAC GEORGES

31.RAPPORTS :

31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

31.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

31.3 DÉLÉGUÉE COMITÉ RURALITÉ

32 CORRESPONDANCE

33 AUTRES ITEMS

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

35..CLÔTURE DE LA SÉANCE

3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 ET 27 MAI 2014

2014-06-146

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai et de la séance extraordinaire du 15 et 27 mai 2014

En conséquence, Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal du 6 mai et de la séance extraordinaire du 15 et 27 mai 2014 susmentionné rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière

4. AUTORISATION VENTE ALCOOL EXPOSITION AGRICOLE

2014-06-147

Considérant que pour obtenir un permis d'alcool de la Régie des Jeux et des Sports, la municipalité doit autoriser l'Exposition Agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et préciser que le site est clôturé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de l'Exposition Agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et certifie que le site est clôturé.

5 INSTALLATION DE CHAPITEAU PAR L'EXPOSITION AGRICOLE

2014-06-148

Considérant que le comité de l'Exposition Agricole demande l'autorisation d'installer un chapiteau de 60 pieds par 120 pieds

ainsi qu'une tente de 40 pieds par 70 pieds sur le terrain de balle;

Considérant qu'il y a des possibilités de fils souterrain;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation du chapiteau et d'une tente, toutefois la municipalité n'est pas responsable des bris de fils souterrain ce qui veut dire que cette responsabilité sera au Comité de l'exposition Agricole.

6. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de mai 2014 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2014-06-149

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de mai 2014 au montant de 110 653,49 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 20 264,02 \$, les comptes à payer représentent 66 355,37 \$. tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 24 034,10\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2014 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2014-06-149

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

7. DÉPÔT : RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF AU 30 MAI

La Directrice générale/Secrétaire-Trésorière dépose le rapport budgétaire comparatif de la municipalité au 30 mai 2014.

8. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT TRAVAUX RUES CHAMPAGNE ET BEAUDOIN

Un avis de motion est donné par madame Monique Boucher afin de faire l'adoption d'un règlement d'emprunt des travaux rues Champagne et Beaudoin

9. PERMISSION POUR AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN PUBLIC

Considérant qu'un groupe de citoyens demandent la permission

pour l'aménagement des abords du lac situé sur la rue Ennis.

Considérant que la main d'œuvre sera gratuite;

Considérant qu'il est à prévoir un budget d'environ 500\$ sur présentation de factures pour l'achat de graine à pelouse, la mousse de tourbe, l'engrais, etc.

Après discussion, cette demande est rejetée.

10. DEMANDE POUR LA RÉPARATION DE L'ASPHALTE DE LA COUR DE L'ÉGLISE

2014-06-150 **Considérant** que la Fabrique demande une aide comme les années passées pour la réparation de l'asphalte dans leur aire de stationnement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présentes d'acquiescé à la demande de la fabrique. Ces réparations seront faites en même temps que le rapiécage de la municipalité.

11. DEMANDE DE GRATUITÉ DE LOCAUX : ALPHARE

2014-06-151 **Considérant** que le Centre de formation Alphare offre des nouveaux ateliers sous forme «mains sur les touches» pour les aînés de 50 ans et plus dans le cadre du programme Nouveaux horizons;

Considérant que cette formation est à titre gratuit :

Considérant qu'il y a demande de gratuité de local pour cette formation;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la gratuité du local pour la formation d'informatique dans le cadre du programme Nouveaux horizon pour les aînés du gouvernement fédéral.

12. RENOUVELLEMENT CONTRAT CENTREX : TÉLÉBEC

2014-06-152 **Considérant** que c'est le moment de renouveler le contrat Centrex :

Considérant qu'il y a possibilité de renouveler pour une période de 12 mois à raison de quatre-vingt-deux dollars et quatre-vingt-six sous (82.86\$) par ligne, par mois;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat Centrex pour une période de 12 mois.

13. DEMANDE DE RELOCALISATION RUISSEAU FOLEY

Considérant que les élus ont reçu une demande d'un contribuable pour la relocation du Ruisseau Foley en arrière de sa propriété pour des fins de construction d'un cabanon ou d'un garage.

Après discussion, la demande de réaménagement du Ruisseau Foley est rejetée.

14. DEMANDE DE RACCORDEMENT EAUX PLUVIALES :
ÉRIC GOSSELIN

2014-06-153 **Considérant** que la propriété de monsieur Éric Gosselin est au bout de la rue Champagne;

Considérant que la municipalité est à faire des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial dans la rue Champagne;

Considérant que la municipalité a un projet de développement résidentiel dans ce secteur, ce qui veut dire que la future rue passera devant la propriété de monsieur Gosselin :

Considérant ce futur projet monsieur Gosselin devra faire le branchement de son pluvial lors du passage de la nouvelle rue face de chez lui;

Considérant que si le projet du nouveau développement ne se rend pas à terme d'ici trois ans, monsieur Gosselin aura l'obligation de brancher l'égout pluvial de sa propriété au réseau de la rue Champagne;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un délai de trois ans pour le branchement d'égout pluvial au réseau municipal tel que décrit dans le considérant ci-dessus.

15. MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT WSP TRAVAUX
GRÉGOIRE / LACHANCE

2014-06-154 **Il** est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les honoraires de WSP à titre de mandat d'accompagnement pour les travaux de réfection des rues Grégoire et Lachance. La surveillance de ces travaux sera assurée par le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan. Ce mandat consiste à l'intervention dans le projet sur demande du surveillant ou de la municipalité sur des questions d'interprétation ou de modification des documents d'appel d'offres. Ce mandat est basé sur une rémunération horaire.

16. GRADIN TERRAIN SOCCER

2014-06-155 **Il** est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat chez les Ateliers FLPH d'un gradin en aluminium, 4 rangées de banc au coût de cinq mille quatre cent vingt-cinq dollars (5 425.\$), plus un ajout d'un garde-corps en haut au montant de six cent vingt-cinq dollars (625\$)

17. AFFICHE GARAGE MUNICIPAL

2014-06-156 **Considérant** qu'il y a eu recherche de prix auprès de trois fournisseurs pour le lettrage de la façade du garage municipal;

Considérant que le plus bas fournisseur est LettroPhil pour un montant de mille quatre cents dollars (1 400\$) installation incluse.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de lettrage du garage municipal au coût de mille quatre cents dollars installation incluse.

18. AFFICHE : TERRAIN À VENDRE

2014-06-157 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de sept panneaux de 2x3 à raison de 42.\$ chacun annonçant la vente des terrains sur la rue Ennis, aussi deux panneaux de 4x8 à raison de 280.\$ chaque toujours pour annoncer les terrains à vendre. Ces deux panneaux seront installés temporairement sur le terrain appartenant à la municipalité soit coin rue Principale et Collège.

19. VENTE DE TERRAIN : RENÉ CHAMPAGNE

2014-06-158 **Considérant** qu'il y a une demande d'acquisition du terrain dont la désignation cadastrale est 19 A-34 rang 8 sud, dont les mesures apparaissent au plan cadastral déposé par Francis Carrier, arpenteur.

Considérant que le prix d'achat est de 14 012.53\$, plus les taxes (TPS : 5% = 700.63\$) (TVQ : 9.975% = 1 397.75\$ que le promettant-acquéreur convient de payer entièrement à la signature de l'acte de vente par chèque

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande de l'acheteur soit de vendre le terrain tel que ci-dessus décrit dans ce préambule et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat ainsi que le contrat de vente.

20. VENTE DE TERRAIN : DIANE BÉGIN

2014-06-159 **Considérant** qu'il y a une demande d'acquisition du terrain dont la désignation cadastrale est 19 A-36 rang 8 sud, dont les mesures apparaissent au plan cadastral déposé par Francis Carrier, arpenteur.

Considérant que le prix d'achat est de 8 400.89\$, plus les taxes (TPS : 5% = 420.04\$) (TVQ : 9.975% = 837.99\$ que le promettant-acquéreur convient de payer entièrement à la signature de l'acte de vente par chèque

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande de l'acheteur soit de vendre le terrain tel que ci-dessus décrit dans ce préambule et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat ainsi que le contrat de vente.

21. VENTE DE TERRAIN ÉTIENNE BILODEAU

2014-06-160 **Considérant** qu'il y a une demande d'acquisition du terrain dont la désignation cadastrale est 19 A-37 rang 8 sud, dont les mesures apparaissent au plan cadastral déposé par Francis Carrier, arpenteur.

Considérant que le prix d'achat est de 5 259.69\$, plus les taxes (TPS : 5% = 262.98\$) (TVQ : 9.975% = 524.65\$ que le promettant-acquéreur convient de payer entièrement à la signature de l'acte de

vente par chèque

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande de l'acheteur soit de vendre le terrain tel que ci-dessus décrit dans ce préambule et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat ainsi que le contrat de vente.

22. PROJET DE DÉVELOPPEMENT : ATTESTATION DE CONFORMITÉ

2014-06-161 **Considérant** que les élus ont un projet de développement résidentiel – Rue Champagne Sud

Considérant qu'il se trouve dans ce secteur un milieu humide;

Considérant qu'il y a eu une demande d'autorisation auprès du MDDEF pour l'analyse de ce dossier;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer au Ministère que la réalisation du projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

23. CIRCULATION RUE ENNIS

2014-06-162 **Considérant** qu'il y a des travaux de réfection sous les rues Grégoire / Lachance et qu'il y aura de la circulation lourde dans ce secteur;

Considérant que la rue Ennis est sujet à être plus achalandée par ces travaux;

Considérant que l'activité de l'OTJ est à l'aréna c'est-à-dire secteur rue Ennis;

Considérant que les élus désirent protéger la sécurité des jeunes qui participeront à des activités de loisirs à l'aréna, parc.

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser l'entrepreneur R.J. Dutil que la circulation de machineries lourdes sera interdite à partir de la rue Lachance en allant vers l'aréna.

24. DEMANDE DE PARTICIPATION FETE DU 21 JUIN

2014-06-163 **Considérant** que le Comité des loisirs organise une activité d'une grande envergure pour la fête de la St-Jean-Baptiste;

Considérant que pour cette organisation le comité sollicite une participation financière de la part de la municipalité;

Considérant que cette participation est de l'ordre de quatre mille dollars (4 000\$);

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande de sollicitation

financière faite par le Comité des Loisirs.

PARTICIPATION DE LA PERSONNE EN LOISIRS

2014-06-164 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la ressource en loisirs puisse donner de l'aide pour cette journée du 21 juin au Comité des Loisirs.

25. RADIO DE COMMUNICATION FM

2014-06-165 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 4 radios de communication fm uhf 15 canaux 2 watts, ainsi que 3 micros à un coût total de 1 126.35\$ taxes incluses.

26. ENGAGEMENT DES MONITEURS O.T.J.

2014-06-166 **Considérant** que les personnes responsables des loisirs ont monté une belle programmation pour les jeunes de l'OTJ;

Considérant qu'il y a quarante inscriptions d'enfants pour participer pendant six semaines à ces activités;

Considérant qu'il faut des moniteurs pour diriger cette programmation avec les enfants;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de trois moniteurs pour une période de six semaines.

27. SABLE POUR TERRAIN DE VOLLEYBALL

2014-06-167 **Considérant** qu'il y a demande de remettre le terrain de volleyball en fonction;

Considérant qu'il manque du sable sur le terrain;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de sable pour un montant de mille cinq cent cinquante dollars (1 500\$) taxes et transports inclus

28. DOSSIER LAC SUCCESSION PELCHAT

Monsieur le maire fait mention qu'il y a eu une déposition verbale concernant le lac près de la rue Ennis qui n'est pas clôturé, et une autre plainte écrite décrivant les craintes pour la sécurité des enfants concernant ce lac. Suite à ces plaintes, les élus ont demandé que la famille soit avisée par écrit de la problématique de cet espace d'eau non clôturé. Aucun retour de la part de la famille.

29. PROJET DE GARDERIE

Monsieur le maire fait mention qu'il est beaucoup interpellé concernant des projets de garderie. Monsieur Quirion invite les parents d'enfants d'âge de garderie à se regrouper pour discuter de cette problématique.

30. DEMANDE D'ÉVALUATION TERRAIN LAC GEORGES

2014-06-168

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce de faire l'évaluation de la propriété de la municipalité ayant le numéro de lot 21-A-P, 20-B-P, rang 7. communément appelé Puits du Lac Georges.

31. RAPPORT

31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

31.2 RAPPORT DÉLÉGUE RÉGIE INTERMUNICIPAL

Monsieur Daniel Campeau fait un court rapport de la réunion.

31.3 RAPPORT DÉLÉGUÉ COMITÉ RURALITÉ

Monsieur Stéphane Veilleux, responsable du développement global de la ruralité, fait rapport de la réunion de leur comité.

32. CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est parvenu aux élus en main propre, aucune correspondance n'a été retenue.

33. AUTRES ITEMS

Aucun sujet n'est ajouté

34- PÉRIODE DE QUESTION

Considérant l'absence de public, aucune question.

35. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2014-06-169

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente séance au 9 juin à 18h30. Il est 20h43.

DANY QUIRION, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.